

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE <i>Liberté Égalité Fraternité</i>	FACULTÉ DE DROIT ET SCIENCE POLITIQUE	 LEX SOCIÉTÉ <small>ÉCOLE UNIVERSITAIRE DE RECHERCHE</small>	 UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR	Année Universitaire 2022-2023
MASTER Mention : « Droit des Affaires » Droit des Différends d'Entreprise et du Travail En ALTERNANCE				 GREDEG Groupe de recherche en Droit, Commerce et Gestion
Responsables : J.-S. Bergé et A.-S. Ginon, Professeurs				
 				

Master adossé au CNRS GREDEG

Présentation et objectifs

Le métier de juriste spécialisé en droit de l'entreprise et du travail suppose une parfaite maîtrise du traitement des différends qui peuvent se rencontrer dans le monde économique.

Le Master 2 « Droit des différends d'entreprise et du travail » offre de revisiter l'ensemble des connaissances acquises par les étudiants dans leur parcours antérieur, tant en droit des affaires qu'en droit social, dans leur dimension stratégique.

Les différends sont appréhendés non seulement dans le contexte interne mais également international et européen.

Ils sont saisis dans :

- les rapports de marché ;
- les rapports contractuels et délictuels ;
- les rapports individuels et collectifs du travail ;
- la technique contractuelle ;
- la dimension pénale.

En choisissant leur spécialisation, soit en droit de l'entreprise (sociétés, distribution, valeurs immatérielles), soit en droit du travail (relations de travail, ressources humaines, responsabilité sociale) et en se familiarisant avec la pratique de l'anglais juridique, les étudiants se dotent d'outils complémentaires qui répondent aux attentes du monde professionnel.

Une partie significative des enseignements est assurée par des professionnels. Les exercices pédagogiques privilégient l'étude du traitement de cas.

Insertion professionnelle

La formation a pour objectif de permettre à ses diplômés d'accéder à des postes de haut niveau ou à une qualification poussée dans toutes les carrières de juristes (en entreprise, en cabinet d'avocat, comme magistrat, comme médiateur, comme juriste auprès des autorités de marché, comme négociateur dans les organismes professionnels) qui requièrent des connaissances stratégiques à même de permettre le traitement des situations de conflit.

Conditions d'accès et pré-requis

Le Master 2 « « Droit des différends d'entreprise et du travail » » est ouvert aux titulaires d'un Master 1 de droit. Sélection sur dossier pour les étudiants extérieurs à la mention droit des affaires de Nice (e-candidat).

Étudiants du M1 droit des affaires : validation du M1 et orientation selon vœux, dossier et capacité d'accueil : 25 étudiants

Formation continue, reprise d'études, VAE, VAP

Des procédures de VAE (Validation des Acquis de l'Expériences) et de VAP (Validation des Acquis Professionnels) sont mises en place pour accéder au diplôme. Renseignement auprès du service de la Formation Continue. Tel. + 33 (0)4.89.15.21.50 - Web : <https://univ-cotedazur.fr/formation-continue-2>

Préparer le Master en Alternance ; FICHE RNCP 34127

Il est possible de préparer ce Master en alternance (1 semaine en entreprise/ 1 semaine à l'Université), dans le cadre d'un contrat de professionnalisation. Les acquis universitaires seront ainsi enrichis d'une expérience professionnelle durant l'année universitaire. Renseignements auprès de Mme Sabrina SILVI, responsable Service Alternance et Relations

Entreprise. Tél. +33(0)4.89.15.25.56 - Courriel : Sabrina.SILVI@univ-cotedazur.fr Web : <https://droit.univ-cotedazur.fr/entreprises/formations-en-alternance>

Organisation générale

La formation comprend des enseignements théoriques et pratiques (avec des séminaires mutualisés avec d'autres spécialités de la mention affaires), dispensés par des universitaires et des professionnels, du mois de septembre au mois de mars. Pour les étudiants qui ne sont pas en contrat de professionnalisation, un stage de 3 à 6 mois après la fin des cours ou un mémoire de recherche soutenu en juillet ou septembre vient compléter la formation.

Programme des études (sous réserve de modifications) de septembre à fin mars :

SEMESTRE 3

Description de la formation	Heures d'ensgt.	Enseignants	Coef
UE1 – Tronc commun (I) : Stratégies des différends	6 ects		
Stratégies des différends internes	20	G. Cerqueira	2
Strategies for international and European disputes	20	J.-S. Bergé	2
UE2 – Tronc commun (II) : Différends de l'entreprise et du travail	12 ects		
Traitement des différends de marché	20	F. Marty et P. Reis	1
Traitement des différends contractuels et délictuels	20	E. Mouial-Bassilana	1
Traitement des différends individuels du travail	20	A.-S. Ginon	1
Traitement des différends collectifs du travail	20	Ch. Gailhbaud	1
Technique contractuelle ¹	20	V. Hauret et E. Medina (avocates)	1
Traitement pénal des différends de l'entreprise et du travail	20	M. Dalloz	1
UE3 – Anglais juridique	3 ects		
Anglais des affaires ²	20	En attente	1

¹ Mutualisé DMAJA2-180

² Mutualisé DMAJA2-180

UE4 – Parcours de spécialisation – 1 au choix	6 ects		
Parcours I : Droit de l'entreprise			
Droit des sociétés approfondi ³	20	I. Parachkévova-Racine	1
Droit de la distribution ⁴	20	E. Mouial-Bassilana	1
Droit et pratique de la protection des valeurs immatérielles de l'entreprise ⁵	20	F. Siiriainen	1
Atelier pratique en droit de l'entreprise (projet tutoré)	10	Th. Vivian (avocat)	1
Parcours II : Droit du travail			
Droit du travail approfondi	20	A. Durey (juriste social) et C. Schwal (avocate)	1
Gestion des ressources humaines (IAE) ⁶	24	M. Valax	1
Responsabilité sociale des entreprises ⁷	20	A.-S. Ginon	1
Atelier pratique en droit du travail (projet tutoré)	10	C. Blanchard-Crego et P. Malgra (avocates)	1
UE 5 - Culture juridique : approches thématiques	3 ects		
Débats de droit économique (conférences)	10		1
Chaire Koyré ⁸	20		

Total 280 (parcours entreprise)
284 (parcours travail)

SEMESTRE 4

Description de la formation	Heures d'ensgt.		Coef
UE6 - Projet professionnel et de recherche	30 ects		
Stage en entreprise / rapport de stage ou mémoire de recherche + Soutenance			6

Total 260

³ Mutualisé DMAJA2-180

⁴ Mutualisé DMAJA2-180

⁵ Mutualisé DMAJA2-180

⁶ Mutualisé avec la Master d'administration des entreprises (IAE)

⁷ Mutualisé DMADD2-180 et DMAJA2-180

⁸ Mutualisé DMAFT2-180 et DMADA2-180

Contrôle des connaissances

Les cours de l'unité 1 font l'objet d'un contrôle continu (50%) et de 2 épreuves écrites terminales de 3h chacune (50%). Chaque enseignement est noté sur 20.

Les UE 2/3/4/5 font l'objet d'un contrôle continu. Chaque enseignement est noté sur 20.

Le stage en entreprise (entreprise + mémoire + soutenance) est noté sur 120 points. Le mémoire et sa soutenance ont un coefficient 6.

La compensation entre les différentes matières d'une Unité d'enseignement est possible ainsi qu'à l'intérieur de chaque semestre. Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

Le Master est délivré à tout étudiant ayant validé les 2 semestres de la formation avec la note moyenne minimale de 10/20.

Il y a une seule session d'examen par an.

En cas d'absence pour circonstances exceptionnelles et inévitables à un examen ou une épreuve de contrôle continu, une épreuve de substitution pourra être organisée selon les conditions choisies par l'enseignant.

Il n'y a pas de redoublement sauf délibération exceptionnelle du jury.

Coût de la formation en alternance

Coût horaire de la formation et coût global de la formation sur devis auprès du CFA 04.91.14.06.08

Bonus facultatif

Les étudiants peuvent bénéficier d'une seule bonification maximum de 0.25 points qui s'ajoute à la moyenne semestrielle. Les bonus ne sont pas cumulables au semestre. La bonification s'applique automatiquement à l'exception du cas où le bonus permettrait de valider le semestre ou l'année, dans ce cas, l'application est soumise à l'avis favorable du jury qui reste souverain quant à l'application de ces bonus.

Plagiat

« L'étudiant qui remet un devoir, un mémoire, ou tout document écrit servant à évaluer ses connaissances et ses compétences dans le cadre de sa formation doit s'assurer qu'il ne comporte pas de phrase, de paragraphe, ou, plus largement de passage plagié. L'étudiant doit veiller à citer les sources utilisées dans la rédaction qu'il a réalisée. L'étudiant est passible de sanctions et/ou de poursuites disciplinaires en cas de plagiat avéré. Le plagiat peut être considéré comme une fraude. »

Contact

Faculté de Droit et Science Politique

Bureau Pédagogique Master 2 (Bureau 206) - Avenue Doyen Louis Trotabas 06050 NICE Cedex 1

Tel. : + 33 (0)4.89.15.25.28 ou + 33 (0)4.89.15.25.32

Courriel : droit.scolarité.master2@univ-cotedazur.fr | Web : droit.univ-cotedazur.fr